

LES NOMS D'AFFECT ET LA POLYSÉMIE PAR DÉPLACEMENT DE SENS

Anna KRZYŻANOWSKA
Université Marie Curie-Sklodowska
Lublin

RÉSUMÉ

Notre objectif est de décrire des mécanismes sémantiques généraux qui sont à l'origine de la polysémie des noms d'affect. Les régularités qui existent parmi les acceptions polysémiques de ces noms s'appuient le plus souvent sur la relation métonymique ou métaphorique. La première permet de remplacer l'affect par la cause ou la source, l'affect par l'objet, l'affect par le moment où cet affect est ressenti par le sujet psychologique, et enfin - l'affect par sa manifestation. La seconde est fondée sur la perception d'une analogie entre le domaine des sensations physiques et celui des affects. Nous montrons qu'à côté des noms qui se distinguent par un modèle de polysémie régulière, il existe des noms qui se caractérisent par la polysémie idiosyncratique.

ABSTRACT

The aim of this paper is to describe main semantic mechanisms of change of meaning which are the sources of affect nouns polysemy. These semantic changes are metonymic or metaphoric type. They are based on generalizing and specifying of meaning as well. The polysemy of metonymic type is: EMOTION – CAUSE, EMOTION – SOURCE, EMOTION – OBJECT, EMOTION – ACT OF EMOTION, EMOTION – ITS MANIFESTATION. The metaphor-based polysemy links sense-perception and emotion domains. Our analysis allows to sort the names of emotions and to separate regular from irregular polysemy.

INTRODUCTION

La plupart des travaux portant sur la polysémie sont d'accord sur le fait qu'elle est une des propriétés fondamentales des langues naturelles, ce phénomène affectant aussi bien les unités lexicales ("mots pleins") que les

marqueurs grammaticaux et les structures syntaxiques (Picoche, 1986 ; Victorri & Fuchs, 1996 ; Mejri, 2003 ; Jacquet, Venant & Victorri, 2005 ; Fuchs & Le Goffic, 2005 ; Demange-Paillet, 2005). Bien que la polysémie ne soit pas spécifique d'une langue donnée, il faut préciser que chaque langue est polysémique "à sa façon". Certaines études contrastives effectuées dans ce domaine montrent en effet des différences assez grandes, par exemple chaque sens d'un mot polysémique dans une langue peut être associé à différents signifiants dans une autre, comme c'est le cas de *terre* polysémique et de ses correspondants en coréen (Kwon-Pak, 1997)¹.

Notre objectif n'est pas de comparer les divers sens des mots polysémiques dans des langues typologiquement proches ou éloignées. Le problème qui nous intéresse ici occupe une place centrale dans les analyses sémantiques focalisées sur le caractère régulier de la polysémie, à savoir il s'agit de chercher les règles générales de dérivation qui permettent d'expliquer les différents sens des polysèmes (Victorri & Fuchs, 1996 ; Cadiot & Habert, 1997 ; Nunberg & Zaenen, 1997). Comme l'affirme Kleiber (1999, 121) le recours à des principes généraux qui s'appliquent à tout un ensemble d'unités lexicales "a l'avantage de mettre au premier plan des mécanismes de structuration sémantique et cognitifs fondamentaux".

Les noms d'affect, comme la plupart des unités linguistiques, sont polysémiques². Il nous a semblé intéressant de mesurer le degré de régularité de liens de polysémie à l'intérieur de ce sous-ensemble des noms abstraits, compte tenu du fait que tous les noms "ne se prêtent pas de la même manière à une description polysémique" (Cadiot & Habert, 1997, 11)³. Deux questions se posent immédiatement dans le cadre de la description des noms en question : "Quels sont les mécanismes sémantiques généraux qui sont à l'origine de la polysémie des noms étudiés ?", "Les transferts de sens opérés entraînent-ils systématiquement un changement catégoriel ?" Pour répondre à ces deux questions, nous examinerons, dans un premier temps, les différents sens polysémiques de certains noms d'affect et les moyens linguistiques qui servent à la différenciation de ces sens. Dans un deuxième temps, nous essaierons de montrer quel type de polysémie caractérise quel nom d'affect. Tout cela permettra, pensons-nous, de regrouper les noms étudiés en sous-catégories en fonction d'un schéma de polysémie donné. Nous voulons aussi observer si, à côté des noms qui obéissent à un type régulier de polysémie, il existe des noms qui se distinguent par une polysémie idiosyncratique.

Notre étude s'appuie sur la consultation de dictionnaires de langue (*Grand Robert de la langue française* et *Trésor de la langue française*) et sur

1 L'auteur affirme que les langues romanes comme le français comportent plus de mots polysémiques que les langues germaniques comme l'anglais et l'allemand, ou les langues extrême-orientales comme le japonais ou le coréen.

2 La classe des noms d'affect comprend les noms d'émotion et les noms de sentiment (Flaux & Van de Velde, 2000, 87-92).

3 Nous nous bornons donc à étudier la polysémie des noms, celle des verbes et des adjectifs restant en dehors de cette étude.

une vérification des emplois relevés dans des corpus (Frantext, Factiva). Certaines citations ont été extraites de notre propre corpus formé d'exemples tirés de la presse et des blogs et forums. En analysant le degré de régularité de liens de polysémie entre les noms d'affect, nous adoptons la définition de la polysémie régulière proposée par Apresjan (1974). Nous considérons un lien sémantique comme régulier s'il existe entre au moins deux paires de lexèmes dénotant l'affect.

1. LES POLYSÉMIES RÉGULIÈRES

Les travaux récents sur la polysémie essaient de rendre compte des régularités du lexique dans le domaine du nom et du verbe (Nicolas, 2002 ; Willems, à paraître en 2007 ; Sénéchal & Willems, à paraître en 2007 ; Barque, à paraître en 2008). Comme le montre Willems (à paraître en 2007), la relation causative est une source de polysémie régulière et productive dans le cas des lexèmes verbaux (*plier, cuire, guérir...*). Il existe également de véritables chaînes polysémiques obtenues par le biais du subjonctif ou de l'infinitif en *de*. C'est le cas de beaucoup de verbes de /dire/ qui peuvent devenir des verbes de /demander/ (*il lui dit (téléphone, faxe, glisse...) de venir*). D'autres extensions ne touchent qu'un certain nombre de verbes, mais elles se retrouvent dans diverses langues et devraient, selon l'auteur, "trouver leur explication dans une théorie cognitive des extensions du sens". Ce sont par exemple les combinaisons suivantes :

- /perception/ & /cognition/ (*voir, entendre, sentir...*) : *je n'entends pas ce bruit /v/ je n'entends rien à cette affaire*
- /perception/ & /opinion/ (*voir, regarder, considérer...*) : *je le regarde avec attention /v/ je le regarde comme un génie, etc.*

Barque (à paraître en 2008) propose une modélisation formelle de la polysémie régulière à l'intérieur du champ sémantique des animaux et de celui des sentiments. L'auteur décrit les patrons de polysémie qui analysent les liens sémantiques entre deux paires de lexies regroupées sous un même vocable. La description de ces patrons lui permet de constater que :

1. Le sens généré par un lien systématique peut être plus ou moins lexicalisé (le cas de l'unité polysémique *bœuf*);
2. Un lien systématique peut donner lieu à un lien non-systématique si les sens qu'il produit sont fortement lexicalisés (l'exemple de la métonymie faible issue d'une polysémie systématique) ;
3. Un sens dérivé à partir d'un lien de polysémie, même s'il n'est pas lexicalisé, peut servir à son tour de base à une nouvelle extension de sens (les glissements successifs de sens dans le cas de *espoir*).

Les liens de polysémie réguliers à l'intérieur du champ sémantique des animaux sont des liens de métonymie, p.ex. animal → matière (dérivée d'un animal), lieu (pour un animal) → ensemble d'animaux (d'un lieu) et des liens de métaphore, p.ex. animal → individu, propriété d'un animal → propriété d'un individu, action d'un animal → action d'un individu. En revanche, plusieurs liens-occurrences, qui sont à classer dans la catégorie de la restriction et dans la catégorie de l'extension ne correspondent pas à des liens régu-

liers dans ce domaine. En ce qui concerne le champ des sentiments, les alternances sémantiques régulières s'appuient sur les mêmes catégories de lien, à savoir sur la métonymie (sentiment → manifestation d'un sentiment, qui éprouve un sentiment → qui suscite un sentiment) ou la métaphore (qui a une certaine saveur → qui éprouve un sentiment, qui a une certaine température → qui manifeste plus ou moins de sentiment, causer un changement sur quelque chose → causer un sentiment). Les liens métaphoriques relevés reposent sur un rapport d'analogie entre le référent dénoté par la lexie source et celui dénoté par la lexie dérivée, tandis que la métonymie implique un rapport de contiguïté entre les référents dénotés. A part cela, l'auteur considère comme étant régulier un lien de restriction de sens qu'est l'exagération (aimer d'amour ↔ aimer beaucoup). Barque arrive à la conclusion que les patrons de métonymie sont moins réguliers que ceux de métaphore, ce qui est dû au fait que les premiers, contrairement aux seconds, s'appliquent rarement à plusieurs éléments d'une famille dérivationnelle.

2. LA POLYSÉMIE PAR DÉPLACEMENT DE SENS

Nous avons déjà signalé que les noms d'émotion et les noms de sentiment, comme la plupart des unités linguistiques, sont polysémiques. Les régularités qui existent parmi les acceptions des noms concernés sont fondées sur la relation métonymique ou métaphorique. Le fait que la métonymie caractérise en particulier le langage des émotions a été mis en évidence par Lakoff et Kövecses (1987). L'étude du corpus semble corroborer cette thèse, au moins dans le cadre de ce travail.

2.1. La métonymie

La définition classique de la métonymie fait appel aux connaissances extra-linguistiques en mettant en relief un rapport de contiguïté entre deux faits ou deux phénomènes. Martin (1985) souligne que la perception de ce rapport "doit s'arrêter au caractère typique, celui qui permet de reconnaître immédiatement l'objet". Selon les cognitivistes, la métonymie fait appel à une représentation mentale et elle est perçue comme une projection entre deux entités à l'intérieur d'un même domaine conceptuel. Ils voient en elle "un mécanisme général de la compréhension du sens" (Ryding, 2003). Kövecses et Radden (1998) distinguent deux types de relations conceptuelles qui peuvent donner naissance à des métonymies de discours : les relations entre un domaine entier et ses différentes parties, et les relations entre les différentes parties d'un domaine.

En tenant compte du fait que les noms d'affect renvoient à des entités complexes, nous considérons ces noms comme des "abréviations" de situations où l'on peut discerner plusieurs éléments : la cause, le fait d'éprouver l'émotion, la durée de l'émotion, la personne vers qui est dirigée l'affect. Sur le plan linguistique, les noms d'affect s'actualisent à travers leur structure actancielle. Dans ce qui suit, nous allons donc montrer laquelle des relations actanciennes est focalisée grâce à la métonymie.

Passons maintenant à la présentation des principaux types de métonymies qui génèrent les sens apparentés ainsi que les moyens linguistiques qui servent à la différenciation des sens polysémiques des noms étudiés.

Affect pour cause de l'affect

La relation entre l'affect et un événement déclencheur sur lequel l'expérienceur porte le jugement de valeur positif ou négatif est très importante. La structure actancielle des noms d'affect de type causatif (p. ex. *déception, surprise, chagrin, joie*) comporte l'argument correspondant à une cause, ce dernier n'étant pas toujours introduit en surface. Le transfert du sens initial au sens dérivé permet de focaliser la cause. Considérons quelques exemples des noms de type causatif :

DÉCEPTION

1. Le fait d'être déçu. Sentiment pénible causé par un désappointement, une frustration.

Je suis certes heureux d'avoir pu identifier ce que je perçois comme tentative de manipulation, mais parallèlement j'en viens à éprouver de la déception.

2. Ce qui déçoit.

Je perds de 113 voix la ville de Périgueux. Une défaite cruelle qui est pour moi une réelle déception.

Avez-vous des déceptions pour cette édition qui se termine aujourd'hui ?

*On tenait beaucoup à promouvoir le réalisateur néerlandais Alex Van Warmerdam à travers ses films *Waiter* et *Les habitants*. Mais on a du mal à faire adhérer le public à ces réalisations marginales et atypiques [...]. C'est peut-être aussi un problème d'horaire puisque les films étaient diffusés tardivement. La soirée frissons du vendredi soir n'a également pas très bien fonctionné malgré deux films de qualité.*

SURPRISE

3. État de celui qui est surpris, émotion provoquée par quelque chose d'inattendu.

Abel resta muet de surprise devant le magique tableau.

4. Ce qui surprend, chose inattendue.

Il reconnaît que cette nomination est une surprise pour lui.

Il y a des jours qui vous réservent de bonnes ou de mauvaises surprises.

CHAGRIN

2. Peine ou déplaisir causés par un événement précis.

Sa mère mourut l'année où il eut treize ans ; non seulement il en éprouva un violent chagrin, mais il se trouva brusquement abandonné à lui-même.

3. Ce qui cause du chagrin.

Le drame yougoslave a été pour Fejtö un des grands chagrins de ces dernières années.

JOIE

2. Émotion liée à une cause particulière.

Une solide amitié liera le maître du suspense à son héroïne [...]. Leur correspondance montre que Grace Kelly projetait de revenir au cinéma, dans "Pas de printemps pour Marnie" (1964). Elle y renonça finalement.

Alfred Hitchcock, qui se faisait une joie de tourner de nouveau avec elle, en conçut de la déception, mais pas d'amertume.

3. Cause de joie.

D'une grande foi, elle participe à l'Action Catholique Française et son pèlerinage en Terre Sainte fut l'une de ses grandes joies.

Affect pour source de l'affect

Certains noms d'affect entrent dans les constructions où le deuxième actant (Y) s'apparente à un actant source : Y est le désespoir de X, Y est une déception pour X, Y est une peine à X. Ces structures ont le sens factitif et elles doivent être comprises comme : Y (par son comportement ou son action) fait que X est désespéré, déçu, peiné, Y fait devenir X désespéré, déçu, peiné, Y rend X désespéré, déçu, peiné⁴. Les noms d'affect qui entrent dans ce type de construction sont les suivants :

DÉSESPOIR

5. *Cet enfant est le désespoir de ses parents.*

BONHEUR

3. *Mon fils est mon bonheur et ma joie de vivre.*

JOIE

4. *Son fils est sa seule joie.*

ESPOIR

3. *Cet homme politique est l'espoir de son parti aux prochaines élections.*

ESPÉRANCE

2. *Cet homme est l'espérance de tout son peuple.*

DÉSOLATION

2. *Cet enfant est notre désolation.*

PEINE II

3. *Je suis une peine et un embarras à ma famille.*

EFFROI

2. *Il est l'effroi de son peuple.*

SURPRISE

6. *L'attaquant de l'AS Saint-Etienne Bafétimbi Gomis est la surprise du chef Raymond Domenech dans la liste des 23 Français.*

DÉCEPTION

3. *Il est une déception pour son père parce qu'il n'est pas du tout bon en sport.*

⁴ Selon nous, on ne peut pas parler ici d'un actant cause. Comme le constate Charaudeau (1992, 393), la cause n'est pas représentée "par des êtres", elle est d'ordre propositionnel.

TERREUR

3. *Attila, la terreur des mortels...*

HORREUR II

2. (fam. par exagér. 'personne dont l'aspect (laid, sale, ou simplement désagréable) provoque la répulsion, le dégoût' :

Jolie, elle ? Une horreur.

Affect pour moment de l'affect

Les noms d'affect renvoient à des procès qui s'inscrivent dans un certain cadre temporel, d'où le transfert de sens : affect → moment de l'affect semble évident.

TRISTESSE

1. État affectif pénible, calme et durable ; envahissement de la conscience par une douleur, une insatisfaction, ou par un malaise dont on ne démêle pas la cause, et qui empêche de se réjouir du reste.

Et Jakub regardait les yeux du gamin à travers le grillage des lunettes et il se sentait tout à coup plein d'une grande tristesse.

2. Moment où l'on est dans cet état.

Joies, fous rires, tristesses : depuis septembre 1974, les Alouettes du Barrois ont partagé de grands moments, sur fond d'une passion commune, celle de la danse.

JOIE

2. Émotion.
3. Moment où l'expérimenteur l'éprouve : *X a des joies intenses.*

DÉSESPOIR

2. Affliction extrême et sans remède, état de celui qui n'a pas d'espoir.

Et puis, les années passent, espoir d'une vie familiale jusqu'au jour où tout s'écroule : l'enfant qu'il attendait de sa compagne française meurt quelques heures après sa naissance... Il sombre dans le désespoir, tout comme sa compagne [...].

3. Moments de désespoir :

On écrit sous la tourmente, et la force qui nous déporte nous oblige à des désespoirs, à d'autres moments, de même qu'un être admiré vous accorde un double sourire, que vous n'espérez pas [...].

Affect pour manifestation de l'affect

La relation entre l'affect et sa manifestation peut être interprétée comme celle entre un domaine entier et sa partie. Dans cette perspective, un comportement spécifique remplace l'affect.

DÉSESPOIR

2. Affect : *X ressent du désespoir.*
3. Accès de désespoir.

Je ne me souviens pas de cet épisode honteux et qui ne me ressemble

guère, car, dans mes désespoirs, toujours aussi rageurs que passagers, je me tourne contre l'extérieur et non contre moi-même [...].

RAGE

1. État, mouvement de colère, de dépit extrêmement violent, qui rend agressif.

En effet cette marque évidente de soumission au pouvoir chinois confortait les nationalistes chinois dans leur rage.

2. Accès, mouvement de rage.

Ça m'aurait flanqué dans des rages folles, de voir Jeanne faire la coquette auprès de clients, parce que, maintenant, je l'aimais.

COLÈRE

1. Mécontentement violent et passager qui s'accompagne d'agressivité dans le comportement ou le discours.

Plus que de la colère, c'est de l'abattement et de l'angoisse que je ressens.

2. Accès, crise de colère.

Hier soir, avant l'installation du nouveau conseil municipal de Sébazac-Concourès, [...], Anne-Marie Durand le maire sortant, a tenu lors de son ultime allocution à pousser un "dernier coup de gueule", qu'elle espère ne pas voir devenir "un cri de désespoir" pour nos territoires. Une colère qu'elle a dirigée vers le conseil général !

La situation n'est facile pour personne. Ni pour Nicolas Sarkozy, qui n'en veut désavouer aucun même s'il pique de grosses colères le matin en petit comité contre les uns ou les autres.

FUREUR

1. Colère intense, aux effets souvent démesurés.

Elle savait que sa méfiance le mettait en fureur.

2. Accès, mouvement de violente colère.

X entre dans des fureurs inexprimables.

MÉPRIS

3. Sentiment par lequel on considère quelqu'un comme inférieur ou indigne d'estime.

Je me souviens du mépris que suscitaient les positions des partisans du "non" au référendum sur le projet de traité constitutionnel.

4. Acte, parole qui témoigne du mépris, manifestation du mépris.

essuyer des mépris.

RESPECT

1. Sentiment qui porte à accorder à quelqu'un une considération admirative, en raison de la valeur qu'on lui reconnaît, et à se conduire envers lui avec réserve et retenue, par une contrainte acceptée.

En ce jour du 8 mai, nos cœurs et nos esprits sont tournés vers ces hommes qui ont donné leur vie pour que la France soit libre aujourd'hui. [...] en ce jour nous leur déclarons que c'est à eux que nous pensons avec respect et sincérité.

2. Vx témoignage de respect (par la parole ou par les actes).

Des respects l'entouraient.

Mod. (dans le langage de politesse).

Présenter ses respects.

COMPASSION

1. Sentiment qui porte à plaindre et à partager les maux d'autrui.

Il croit au rire, ne veut pas de la compassion, et encore moins de la tragédie "qui est le plus souvent le rôle qu'on réserve au handicapé dans le théâtre, le cinéma ou les feuilletons de télé".

2. Manifestations de compassion.

À chaque petite annonce dans Ouest-France, on reçoit des dizaines d'appels qui sont autant d'indications et de compassions.

Les compassions qu'il affiche...

Affect pour objet de l'affect

Ce type de métonymie porte sur les noms dénotant des sentiments comme par exemple *amour* ou *admiration*. Ces noms présentent la structure bi-actancielle où le deuxième actant désigne la personne vers qui est dirigé le sentiment : *X a de l'amour pour Y, X éprouve de l'admiration pour Y*.

AMOUR

3. Sentiment amoureux porté par une personne à une autre.

Il savait que Kamila [...] s'imposait cette attitude provocante pour la seule raison qu'elle voyait sa tristesse et qu'elle l'attribuait à son amour pour une autre.

4. Objet de sentiment.

Tu es mon amour.

ADMIRATION

2. Sentiment de joie et d'épanouissement devant ce qu'on juge beau ou grand.

Il fallait être costaud pour tenir. J'étais en admiration devant ces étudiants qui venaient travailler. Il faisait environ 60 degrés dans les locaux.

3. Objet de sentiment.

On tient à ses anciennes admirations.

Nous voulons insister sur le fait que, s'il y a une métonymie, c'est parce que les relations entre rôles et procès – par exemple entre la cause et l'affect ou entre le deuxième actant et l'affect éprouvé par l'expérencier – sont reconnues comme pertinentes. Ajoutons encore que les glissements qui s'opèrent : affect – cause, affect – moment de l'affect semblent être assez évidents, lorsque les noms d'affect dénotent un procès temporel transitoire avec le début et la fin bien marqués, et ayant, d'habitude, un événement cause.

2.2. La métaphore

La métaphore, à la différence de la métonymie, est considérée comme une projection d'un domaine de connaissances sur un autre domaine. Dans le

cas des noms d'affect, il s'agit de la projection des sensations physiques sur les phénomènes psychologiques.

La métaphore sensorielle est fondée sur la perception d'une analogie entre le domaine des sensations physiques et celui des affects, p. ex. *le goût de mélancolie, un arrière-goût de nostalgie, de déception*. Observons les exemples suivants :

AMERTUME

1. Saveur amère.

l'amertume du sel.

2. Sentiment durable de tristesse mêlée de rancœur, lié à une humiliation, une déception, une injustice du sort.

[...] j'éprouve une profonde amertume en voyant l'interminable déglingue politique en pays wallon.

DOULEUR

1. Sensation ou impression pénible (une, des douleurs).

Elle ressent une douleur au genou.

2. Douleur (morale) : sentiment ou émotion pénible résultant de l'insatisfaction des tendances, des besoins, d'un manque, d'une frustration.

Il y a presque trois mois, j'accouchais de mon dixième enfant après une grossesse sans souci.

Tout à mon bonheur d'avoir mon enfant sur moi, je ne m'attendais pas à l'annonce brutale que nous a faite la sage-femme : notre bébé était trisomique. La douleur que nous avons ressentie a été terrible, les mots ne sortaient plus, les larmes coulaient, nous étions dans un gouffre.

2.3. La restriction de sens

À côté de la métonymie et de la métaphore, la restriction et l'extension de sens sont des procédés de l'acquisition de nouveaux sens polysémiques dans le cas des noms d'affect. Il faut remarquer cependant que ces deux procédés sont beaucoup moins fréquents que les précédents.

SURPRISE

4. Ce qui surprend, chose inattendue.

Car il faudrait une énorme surprise pour que le maire socialiste de Paris échoue face à la candidate de droite Françoise de Panafieu, qu'il a largement distancée [...].

5. Plaisir ou cadeau fait à quelqu'un de façon à le surprendre agréablement.

Il faut lui apporter une surprise. Si on faisait demi-tour pour chercher un cadeau ?

JOIE

1. Émotion agréable et profonde, sentiment exaltant ressenti par toute la conscience humaine.

Je me laissai soulever par cette joie qui déferlait en moi, violente et fraîche comme l'eau des cascades.

2. Cette émotion liée à une cause particulière.

Parmi les premières réactions des familles, Lorenzo Delloye, le fils d'Ingrid s'est exclamé en apprenant à Paris la nouvelle : "C'est une immense joie, une joie indescriptible. Je n'arrive pas à y croire".

CHAGRIN

1. État moralement douloureux, absolu. la douleur morale.

Elle enfilait son manteau et il n'osa pas non plus lui demander où elle allait. On aurait dit qu'elle avait du chagrin.

2. Peine ou déplaisir causés par un événement précis.

Sa mère mourut l'année où il eut treize ans ; non seulement il en éprouva un violent chagrin, mais il se trouva brusquement abandonné à lui-même.

2.4. L'extension du sens

COLÈRE

2. Accès, crise de colère (le sujet est un humain).

Elle pique des colères et n'arrête que lorsqu'on lui a donné ce qu'elle veut.

3. Poét. déchaînement violent des éléments naturels.

La maison du Malpas se plaît à mettre en lumière les beautés de la région. Cette fois-ci, elle ouvre la porte à l'Orb, fleuve qui traverse l'Hérault sur 145 km, des confins du Larzac aux rives de la Méditerranée, inscrivant de magnifiques paysages tout au long de son parcours. A l'image d'Avène, Bedorieux, Roquebrun, Vioussan, Cazouls et Béziers qui ont été marqués indubitablement par les colères et les bienfaits de ce fleuve.

RAGE

1. Mouvement de rage (le sujet est un humain) : X est fou de rage.

Maman qui tempérait nos rages...[...].

2. Manifestations violentes d'un phénomène naturel.

Soudain la rage du vent semble s'apaiser en retrouvant son élément naturel [...].

8 h 30 ce dimanche matin, l'orage fait rage sur la Perle du Jura.

FUREUR

3. Mouvement de colère extrême (le sujet est un humain).

Fureur de l'UMP après les propos de Royal sur son cambriolage.

Aucune des solutions actuellement passées en revue n'est de nature à tempérer méfiance, voire fureurs anti-européennes. Elles s'étendent maintenant bien au-delà du cercle des fervents d'une Suisse indépendante et neutre.

4. Manifestations violentes d'un phénomène naturel ou physique.

Il rappelle d'abord les ravages effrayants d'incendies récents à Connaux, Pont-Saint-Esprit et Roquemare. Il convient que les incendies sont heureusement très rares à Bagnols, mais il met en garde les conseillers : [...] "Qui peut promettre que ce fléau avec toutes ses fureurs restera toujours loin de nos foyers et de nos maisons ?".

Une fois l'analyse des mécanismes sémantiques qui génèrent les sens apparentés effectuée⁵, on peut regrouper les noms d'affect en sous-classes de façon suivante :

La métonymie

- a) affect → cause de l'affect : *déception, satisfaction, tristesse, bonheur, surprise, joie, chagrin.*
- b) affect → source de l'affect : *désespoir, joie, bonheur, espoir, espérance, désolation, peine, effroi, déception, terreur, horreur, surprise.*
- c) affect → moment où l'on éprouve cet affect : *tristesse, désespoir, joie, frayeur.*
- d) affect → manifestation de l'affect : *colère, fureur, rage, désespoir, mépris, respect, compassion.*
- e) affect → objet de l'affect : *amour, admiration.*

La métaphore

- a) saveur → affect : *amertume, dégoût.*
- b) sensation physique → affect : *douleur, irritation.*

La restriction de sens

- a) attitude → affect lié à une cause particulière : *joie* (un événement cause agréable) ; *chagrin* (un événement cause désagréable).
- b) affect → cause de l'affect (agréable ou désagréable)
affect → un événement cause agréable : *surprise* (spécialisation de sens).

L'extension de sens

- a) manifestations de l'affect éprouvé par l'expérienceur humain → manifestation violente d'un phénomène naturel : *colère, rage, fureur* (le sujet désigne un agent de destruction).

Les schémas ci-dessus montrent qu'il est possible de déceler certaines régularités entre les sens polysémiques des noms d'affect. Il ne faut pas oublier cependant que les noms en question sont "des concentrés de prédicats ou de situations complexes" et certains d'entre eux ne se laissent pas classer facilement. C'est le cas par exemple de *honte, haine, jalousie, ennui*.

La question qui se pose maintenant est de savoir si le passage du sens initial au sens dérivé entraîne une variation sémantique et si ce passage correspond à un changement de catégorie du nom. Nicolas (2002) trouve que les noms de sentiment qui font partie des noms massifs intensifs et qui sont uti-

5 La direction de la dérivation reste une question épineuse dans les analyses des lexèmes polysémiques, la chronologie de leurs sens en diachronie étant parfois difficile à établir. Honeste (à paraître) avance l'hypothèse selon laquelle "c'est l'association privilégiée de certains domaines d'application avec un mot, inscrite dans la compétence des locuteurs, qui crée l'effet de "sens propre" (par exemple 'terrain cultivé' pour *champ*, du fait que son domaine privilégiée est le domaine agricole)". Les autres sens polysémiques du mot vont être évalués comme 'dérivés' ou 'figurés', par rapport à ce sens perçu comme 'premier' dans la mesure où il est le premier venu dans l'esprit du locuteur.

lisés de façon comptable changent leur signification. Dans ce cas-là, ils évoquent par exemple un événement pendant lequel se manifeste le sentiment :

(1) *X a encore eu une colère ce matin.*

Selon Victorri (2002), le phénomène de la polysémie bouleverse la catégorisation en noms massifs et noms comptables, p. ex. *amour* peut être considéré comme massif quand le mot dénote le sentiment, il est comptable quand il désigne l’objet de ce sentiment. Ajoutons que le caractère comptable du SN d’affect tient aux déterminants : *un* et *des*, ceux-ci agissant comme opérateurs de discontinuité.

Van de Velde (2000) avance l’hypothèse selon laquelle la pluralisation des noms d’affect n’entraîne pas de changement de sens lorsque les noms en question s’actualisent à travers des occurrences localisées dans le temps et pourvues des limites temporelles, p. ex. :

(2) *X a eu une belle peur hier*

a la même interprétation au singulier que

(3) *X a des peurs incompréhensibles.*

Cette interprétation est régulière et elle est fondée sur le fait que la peur est toujours un état, et elle a toujours des degrés d’intensité (cette intensité est marquée par *belle* dans le premier exemple). Secondairement, on a des interprétations métonymiques (de la cause pour l’effet) comme dans

(4) *Ma plus grande peur est qu’il tombe malade*⁶.

Nous voulons préciser encore que le pluriel n’entraîne pas le passage au concret, lorsque les affects passagers sont vus (conceptualisés) comme des événements ponctuellement déclenchés sur l’axe du temps qui peuvent se répéter : p. ex. dans *éprouver des déceptions successives*, il s’agit de la succession d’états du même type, dans *avoir de fréquentes colères*, on a affaire à la répétition d’états distincts. Les exemples que nous venons de citer illustrent la situation où une idée de quantité est véhiculée par les qualificatifs.

3. LA POLYSÉMIE IDIOSYNCRATIQUE

Nous avons déjà remarqué que le passage du sens initial au sens dérivé s’opère par le biais de la pluralisation. Il arrive parfois que les formes plurielles des noms d’affect acquièrent une autonomie lexicale et fonctionnent comme des unités linguistiques dont le sens est tout à fait lexicalisé. Les noms d’affect dont les formes plurielles ont une valeur lexicale spécifique sont les suivants :

les amours “aventure, liaison”,

les angoisses “toute souffrance physique très violente”,

les dernières angoisses “l’agonie”,

avoir des espérances “être enceinte”,

⁶ Les exemples ainsi que leur interprétation sont ceux de Mme le Professeur D. Van de Velde.

avoir des espérances “avoir un héritage en perspective”,
les haines publiques et particulières “antagonisme, querelle, rivalité”,
dire des horreurs “des imputations outrageantes ; des propos obscènes (grossièretés)”,
les joies (par antiphrase) “ennuis, désagréments”,
les rages (avec la valeur dépréciative) “passion (individuelle ou collective) immodérée pour quelque chose, manie de faire quelque chose”,
des terreurs nocturnes “cauchemars nocturnes intenses surtout chez l’enfant”.

4. L’AMBIGUÏTÉ LEXICALE

Avant de terminer, nous voulons signaler le problème lié à la polysémie des noms d’affect, à savoir celui de l’ambiguïté. Il est généralement admis que les mots qui ont plusieurs significations distinctes peuvent donner lieu à ambiguïté, surtout lorsqu’ils sont détachés d’un contexte plus large. Par conséquent, le message ne peut être décodé clairement “puisque le récepteur est dans l’impossibilité d’opérer un choix entre deux sens polysémiques” (Fuchs, 1996). Fuchs (1995, 11) ajoute cependant que l’interprétation du contexte “tend spontanément à se bloquer sur l’une des deux lectures” et “rend très difficile l’accès à l’autre lecture, étant donné le caractère totalement disjoint des deux sens du polysème”⁷.

En ce qui concerne les noms d’affect, ce sont les formes plurielles de ces noms qui peuvent donner lieu à plusieurs interprétations. Par exemple dans

(5) *X raconte ses joies et ses tristesses*

trois sens qu’ont les formes plurielles se chevauchent : *tristesses* 1. ce que X éprouve ; 2. ce qui le rend triste ; 3. instants de tristesse ; *joies* 1. ce que X éprouve ; 2. ce qui le rend heureux ; 3. moments de joie. Le fait que cet exemple fournit à la fois trois interprétations est dû, semble-t-il, à l’emploi métonymique des noms en question. Lecolle (2002) soutient que la métonymie présente par elle-même un caractère équivoque parce que, d’une part, le sens propre demeure à l’état de trace aux côtés du sens métonymique, et d’autre part, on ne peut pas assigner aux relations métonymiques de référence précise. Il en résulte que les emplois métonymiques des noms d’affect sont étroitement liés au contexte, d’où le rôle de celui-ci dans la désambiguïtation de leurs sens. Généralement, l’ambiguïté est levée dans les contextes appropriés qui délimitent les emplois d’une forme donnée. Dans

(6) *Ce ne sont pas des complications, semble-t-il, qui lui embuent l’œil, mais des tristesses. Un mari mort, peut-être, ou disparu ? Quelque drame avec des avions et la mer [...].*

⁷ Soulignons ici que Fuchs (1996, 13) définit l’ambiguïté comme “une alternative entre plusieurs significations mutuellement exclusives associées à une même forme”. En revanche, Landheer (2001) considère comme ambigus des énoncés qui présentent un *cumul* de deux ou plusieurs significations.

la cause de l'affect est exprimée explicitement, ce qui permet de désambiguïser le sens de *tristesses*.

L'exemple suivant fournit aussi une seule interprétation :

- (7) *Mes bonheurs ne devaient être que des moments essentiels de notre vie commune.*

Enfin, l'actualisation sélective d'une seule acception se fait dans le contexte contraint où le sens du verbe a une valeur discriminatoire :

- (8) *Venez partager vos émotions : bonheurs, tristesses et joies avec nous.*

- (9) *Mais pour ce faire, le Gouvernement doit écouter et entendre les colères et les désespoirs et non les réprimer. Ce que souhaitent les jeunes de nos quartiers, c'est le respect de leur personne et de leurs droits.*

CONCLUSION

Notre étude montre que, malgré la structure sémantique complexe des noms d'affect, il est possible de déceler certaines régularités entre plusieurs sens polysémiques de ces unités. Il faut souligner que, comme tous les autres mots, les noms en question obéissent aux mécanismes sémantiques généraux tels que l'extension de sens, la restriction de sens, la métonymie et la métaphore. Cette dernière a une fonction cognitive et permet de saisir le parallélisme entre les deux domaines, celui des sensations physiques et le domaine des phénomènes psychologiques. En revanche, la métonymie a une fonction dénominative et se caractérise par l'indétermination référentielle. Dans la classe des noms d'émotion et de sentiment, les transferts de sens motivés par la métonymie semblent l'emporter sur ceux motivés par la métaphore.

BIBLIOGRAPHIE

- APRESJAN J. D. (1974), "Regular Polysemy", *Linguistics*, 142, 6-32.
- BARQUE L. (à paraître en 2008), *Description et formalisation de la polysémie régulière du français*, Université Paris 7 Denis Diderot [thèse de doctorat inédite].
- BIERWIACZONEK B. (2006), "Teorie metonimii – historia, dzień dzisiejszy i perspektywy", in O. Sokołowska & D. Stanulewicz (eds), *Językoznawstwo kognitywne III Kognitywizm w świetle innych teorii*, Gdańsk, Wydawnictwo Uniwersytetu Gdańskiego, 227-245.
- CADIOT P. & HABERT B. (1997), "Aux sources de la polysémie nominale", *Langue Française*, 113, 3-11.
- CHARAUDEAU P. (1992), *Grammaire du sens et de l'expression*, Paris, Hachette.
- DEMANGE-PAILLETA. (2005), *De la polysémie Ambivalence, Dialogisme et Polysémie discursive*, Université Montpellier-Paul Valéry [thèse de doctorat inédite].
- FLAUX N. & VAN De Velde D. (2000), *Les noms en français, esquisse de classement*, Paris, Ophrys.
- FUCHS C. (1996), *Les ambiguïtés du français*, Paris, Ophrys.
- FUCHS C. & LE GOFFIC P. (2005), "La polysémie de *comme*", in O. Soutet, *La Polysémie*, Paris, Preses de la Sorbonne, 267-292.

- HONESTE M. L. (à paraître), "La distinction "abstrait/concret" est-elle opératoire en sémantique lexicale ?", communication au XXIII^e Colloque international de Linguistique Fonctionnelle, Lugano, Suisse 1999 (actes à paraître).
- JACQUET G., VENANT F. & VICTORRI B. (2005), "La polysémie lexicale", in Enjalbert P. (éd.), *Sémantique et traitement automatique du langage naturel*, Traité I C2, série Cognition et traitement de l'Information, Paris, Hermès.
- KÖVECSÉS Z. & RADDEN G. (1998), "Metonymy: developing a cognitive linguistic view", *Cognitive Linguistic*, 9, 37-77.
- KWON-PAK S.N. (1997), "Les prépositions, révélateurs de polysémie nominale", *Sémiotiques*, 13, 31-40.
- LAKOFF G. & KÖVECSÉS Z. (1987), "The cognitive model of anger inherent in American English", in D. Holland & N. Quinn (eds), *Cultural Models in Language and Thought*, Cambridge, Cambridge University Press, 195-221.
- LANDHEER R. (2002), "La métaphore, une question de vie ou de mort ?", *Semen*, 15, 25-40.
- LECOLLE M. (2002), "Personnifications et métonymies dans la presse écrite : comment les différencier ?", *Semen*, 15, 97-112.
- MARTIN R. (1985), "Notes sur la logique de la métonymie", in *Mélanges de langue et de littérature française offerts à Pierre Larthomas*, Collection de l'École Normale Supérieure de Jeunes Filles, 26, Paris, 295-307.
- MEJRI S. (éd.) (2003), "Polysémie et polylexicalité", *Syntaxe & Sémantique*, 5, Caen, Presses Universitaires de Caen, 13-30.
- NICOLAS D. (2002), *La distinction entre noms massifs et noms comptables. Aspects linguistiques et conceptuels*, Louvain/Paris, Peeters.
- NUNBERG G. & ZAENEN A. (1997), "La polysémie systématique dans la description lexicale", *Langue Française*, 113, 2-23.
- PICOCHÉ J. (1986), *Structures sémantiques du lexique français*, Paris, Nathan.
- RYDING A. F. (2003), "La métonymie conceptuelle", *Romansk Forum*, 17-1, 71-85.
- SENECHAL M., WILLEMS D. (à paraître en 2007), "Classes verbales et régularités polysémiques : le cas des verbes trivalenciels locatifs", *Langue Française*, 153, 92-110.
- VAN DE VELDE D. (2000), "Quelques variétés de pluriels de noms abstraits", *Verbum*, 23-4, 379-395.
- VICTORRI B. (2002), "Catégorisation et polysémie", in Cordier F. & François J. (éds), *Catégorisation et langage*, Traité Sciences cognitives, Paris, Hermès.
- VICTORRI B. & FUCHS C. (1996), *La polysémie : construction dynamique du sens*, Paris, Hermès.
- WILLEMS D. (à paraître en 2007), "Typologie des procès et régularités polysémiques", in Bouchard D., Evrard I. & Vocaj E. (éds), *Représentation du sens linguistique. Actes du colloque international de Montréal*, Bruxelles, Duculot, 162-177.

Dictionnaires

- Le Grand Robert de la langue française*, version électronique, deuxième édition dirigée par A. Rey, *Le Robert*, 2005.
- Imbs P. (dir.), (1971-1994), *Trésor de la langue française. Dictionnaire de la langue du XIX^e et du XX^e siècle*, 1-16, Paris, Éditions du Centre National de la Recherche Scientifique.